



## Public accueilli - Missions

Le SAVS SAMSAH « Le Bocage » dispose d'un agrément de 31 places (dont 7 SAMSAH). Le SAMSAH a ouvert en 2018. En 2021, 30 personnes étaient suivies, 14 femmes et 16 hommes, âgées de 22 à 58 ans dont 7 personnes de plus de 50 ans. La moyenne d'âge est de 40 ans.

Les adultes accueillis souffrent de déficience intellectuelle ou handicap psychique, souvent avec des troubles associés.

La mission du SAVS SAMSAH est d'apporter une assistance éducative, d'effectuer un accompagnement social en milieu ouvert (logement personnel) et d'aider au développement ou maintien de l'autonomie dans la vie quotidienne. Dans le cadre d'un accompagnement médico-social adapté, le SAMSAH apporte des prestations de soin.

Les professionnels veillent à ne pas faire à la place des usagers mais plutôt à les aider à trouver les solutions par eux-mêmes. Ils peuvent intervenir en fonction des besoins, dans :

- la recherche, l'aménagement et l'entretien du logement,
- l'alimentation,
- la coordination de soin,
- les démarches administratives,
- l'accès aux loisirs culturels sportifs.

## Logements

Les usagers du service peuvent vivre en logement individuel ou en colocation. Ils sont autonomes dans les actes de la vie quotidienne. En fonction des projets personnalisés, les éducateurs interviennent au domicile pour des besoins précis (alimentation, santé, soutien moral...).



L'AFDAEIM est locataire de deux maisons collectives où la présence éducative est renforcée. Les chambres sont des lieux privés que chacun aménage à sa convenance. Les pièces de vie sont meublées avec du mobilier communautaire. Chacun participe aux tâches quotidiennes suivant un planning établi ensemble.

## Personnel (8 personnes soit 6,1 Equivalent Temps Plein)

Monitrice Educatrice	2	1,75 ETP
Educateurs Spécialisés	2	1,75 ETP
Conseillère ESF	1	0,75 ETP
Infirmier	1	0,75 ETP
Aide soignante	1	0,80 ETP
Psychologue	1	0,3 ETP



## Modalités d'accompagnement

Le SAVS SAMSAH est ouvert toute l'année : en semaine de 8h à 11h le matin et 14h00 à 21h30 l'après-midi ; de 11h à 19h le samedi et de 13h30 à 20h30 le dimanche. Les usagers peuvent interpeller les éducateurs, par téléphone, pendant les heures de présence et joindre un cadre d'astreinte pour des situations d'urgence.

Les éducateurs rencontrent les usagers à leur domicile ou lors de permanences au bureau du SAVS SAMSAH. Ils facilitent au maximum l'intégration des usagers dans la vie locale.

Les usagers peuvent proposer des sorties le week-end. A leur demande, il peut être également organisé, une fois par an pour des petits groupes, des séjours extérieurs sur 2-3 jours, financés par les adultes (sauf frais de personnel).

